

Le colloque, certes, abondait en communications très variées et riches en nouvelles recherches, nouvelles suggestions, mais ce carrefour interdisciplinaire sur l'ambiguïté et la paraphrase aidera-t-il à élaborer une théorie unifiée de la problématique qu'attendaient les organisateurs? Espérons que oui et attendons la publication des communications prévue avant la fin de l'année 1987 aux Presses Universitaires de Lille.

Martin Riegel, *L'adjectif attribut*, Coll. Linguistique nouvelle, PUF 1985, pp. 222.

Les définitions de l'attribut mettent en évidence de sensibles différences dans la manière dont les linguistes conçoivent cette fonction grammaticale. En effet, il suffit de recourir à des analyses d'une phrase comme: *Paul est à Nancy*, pour constater une divergence dans les opinions sur le statut grammatical du syntagme prépositionnel, qualifié de complément circonstanciel par les uns et considéré par d'autres comme attribut. Ce n'est là qu'une des ambiguïtés recelées par la notion d'attribut.

L'ouvrage de M. Riegel est né d'une nécessité de donner de l'attribut une définition plus précise et proprement linguistique. Aussi est-ce un des objectifs que l'auteur s'est fixés dans son travail. A côté de cet examen des fondements linguistiques de la notion d'attribut, il a choisi d'étudier en particulier les constructions où l'attribut est de nature adjectivale.

L'étude présentée comporte trois parties: I. "La classe grammaticale de l'attribut", II. "L'adjectif attribut du sujet. Référence et prédication", III. "Syntaxe de l'adjectif attribut du sujet", divisées chacune en deux chapitres.

Le I^{er} chapitre – "Les définitions grammaticales de l'attribut" – est consacré à la revue critique des définitions de l'attribut depuis le Port-Royal jusqu'à nos jours. L'auteur, en rendant compte des divergences entre ces définitions, affirme qu'elles tiennent surtout à l'application de différents critères définitoires. Ainsi l'attribut de A. Sechehaye qui privilégie le critère sémantique sera-t-il autre chose que celui des grammaires syntagmatiques qui adoptent un point de vue exclusivement formel. Les définitions modernes de l'attribut sont donc réparties en sémantiques et syntaxiques suivant qu'elles privilégient les critères définitoires respectifs. A son tour, l'auteur propose son propre modèle descriptif dont la composante de base est la sémantique, car "la sémantique fournit des principes explicatifs à la description syntaxique, mais ne lui en emprunte aucun" (p. 43). La syntaxe ne s'y trouve pas pour autant négligée – ce sont les constructions syntaxiques, directement accessibles à l'observation, qui constituent la base opératoire de cette étude. L'auteur recourra à l'hypothèse de catégories sémantiques sous-jacentes qui, faute d'une expression formelle propre, ne se manifesteront qu'à travers des propriétés transformationnelles et des restrictions distributionnelles spéciales.

A la fin du chapitre, l'auteur introduit et précise quelques notions formant le cadre théorique de sa description, dont le contenu propositionnel, l'attitude propositionnelle, la présupposition, la distinction entre expressions référentielles et prédicatives (établie par P. F. Strawson dont l'auteur s'inspire largement pour ce qui est de l'étude sémantico-logique des structures prédicatives). La définition opératoire de l'attribut de M. Riegel est fondée sur trois critères dont l'un est syntaxique (la construction copulative) et les deux autres sémantiques (l'expression d'un rapport prédicatif et le caractère statif du prédicat).

Le but que se propose l'auteur dans le chapitre suivant ("Le paradigme des constructions copulatives") est de montrer un mécanisme prédicatif commun qui se laisse reconnaître à certaines régularités syntaxiques et sémantiques, malgré une grande variété de constructions copulatives. Cette

variété relève, comme l'auteur tentera de l'expliquer, du statut grammatical de l'élément prédicatif (*X*) et de la spécificité sémantique des expressions prédicatives *copule - X*.

En premier lieu, l'auteur examine les propriétés primordiales de la construction *SNo - copule - X*: la cohésion syntaxique entre la copule et l'élément *X*, le caractère obligatoire de *X* et l'effacement sporadique de la copule. Il s'occupe ensuite de l'élément *X* dont il analyse les propriétés distributionnelles et restrictives dans la construction *SNo - copule - X*, en évitant de mettre ces particularités sur le compte des catégories morphosyntaxiques auxquelles *X* peut appartenir. Il suffit de voir en effet que des éléments prédicatifs de la même catégorie syntaxique se comportent différemment par rapport à la pronominalisation et à l'interrogation partielle:

1) *Paul est dans l'embarras.* → *Paul l'est. Comment est Paul?*

2) *Paul est dans le salon.* → *Paul y est. Où est Paul?*

et inversement, que des éléments prédicatifs de différentes catégories peuvent satisfaire de la même manière à ces deux transformations:

Paul est en colère / épuisé. → *Paul l'est. Comment est Paul?*

Ce qui se trouve confirmé par le test de coordination:

Paul est ambitieux et sans scrupules.

**Paul est dans le salon et dans l'embarras.*

C'est là effectivement qu'on aperçoit d'emblée les contraintes sémantiques n'ayant pas d'expression formelle, et où se voit justifiée la décision de l'auteur de recourir surtout aux critères sémantiques dans la description des constructions copulatives.

Après une courte considération du statut sémantico-logique de la copule, l'auteur étudie succinctement les différentes catégories de prédicables. Il en ressort une catégorisation sémantique suivante de l'élément *X*:

- classe des propriétés (prédicables auxquels renvoient les expressions de caractérisation),
- - classe des types (prédicables assignant un type à leur sujet),
- - - classe des expressions locatives (localisation spatiale, temporelle, relations paralogatives de caractérisation par la matière, l'origine et la possession).

Or, dans les pages qui suivent, l'auteur en arrive à constater que toutes les constructions copulatives s'analysent dans le cadre d'un modèle locatif. Sera donc localisation également l'assignation d'une propriété (*Socrate est sage*) – et cela une double localisation: on situe le sujet dans le domaine d'une propriété et, d'autre part, la propriété est localisée dans le sujet comme sa partie constitutive. Sera localisation aussi l'assignation d'un type, en ce qu'elle constituera le repérage d'un élément par rapport au lieu qu'est la classe (*Le sapin est un arbre*).

Ce qui en découle, c'est que l'élément prédicatif des constructions copulatives est statif, c'est-à-dire qu'il n'engage pas le sujet dans un acte dynamique, mais instaure un rapport locatif, de type statique. La preuve en est que le *SV* de ces phrases ne répond pas aux questions *Que fait...? Qu'arrive-t-il à...?*

Ce dénominateur sémantique commun des prédicables permet à l'auteur de conclure à l'homogénéité de la catégorie des constructions copulatives. Ainsi pourra-t-on regrouper dans la classe de l'attribut un ensemble de constructions aussi disparate que celui-ci:

| | | | | |
|----------------|---|--|---|---------|
| <i>SNo est</i> | { | <i>dangereux</i> <i>un policier</i> <i>notre concierge</i> <i>dans notre jardin</i> <i>demain</i> <i>de Californie</i> <i>en soie</i> <i>à Pierre</i> | } | (p. 65) |
|----------------|---|--|---|---------|

Dans la II^e partie du livre, l'auteur s'occupe des constructions *SNo - copule - Adj* et des constructions équivalentes. Il traite le problème de la référence des adjectifs et de leurs

correspondants nominaux, ainsi que celui du rapport prédicatif entre l'adjectif attribut et son sujet.

Le III^e chapitre – "La composante référentielle: adjectifs qualifiants et noms de propriété" – s'ouvre sur des considérations d'ordre philosophique, où l'auteur envisage la faculté de référer des adjectifs et des noms de propriété. C'est là en effet que les linguistes n'arrivent pas à se mettre d'accord.

Le problème, très difficile à manier, se situe justement au niveau philosophique. A l'origine des considérations de l'auteur sur la référence des adjectifs et des noms de propriété se trouvent les thèses de P. F. Strawson. Or les théories philosophiques se contredisent à ce propos et le problème reste toujours ouvert (est-il seulement résoluble?). Russell par exemple, en réponse à Strawson qui objecte à sa thèse que les mots ne signifient que parce qu'il existe quelque chose qui est l'objet qu'ils signifient, le défie de fournir la signification usuelle du mot *rouge* sans qu'il y ait quelque chose que le mot désigne.

M. Riegel reconnaît l'inaptitude des adjectifs qualifiants à renvoyer directement à la réalité et leur refuse l'autarcie référentielle, sans s'occuper – comme ce n'est pas son but – des implications philosophiques du problème.

Il analyse aussi les correspondances étroites entre les adjectifs attributs et les noms de propriété, qui relèvent du rapport morphologique qui les unit, ainsi que d'une équivalence sémantique transparente (cf. *fier* → *fierté*; *les Gaulois étaient fiers* → *la fierté des Gaulois*).

A la fin du chapitre, l'auteur aboutit à la conclusion bien claire que, premièrement, les adjectifs et les noms de propriété ont une catégorie référentielle commune – les propriétés; deuxièmement, qu'ils sont non-autonomes référentiellement, ce qui veut dire qu'une propriété ne peut se particulariser que par rapport à ce qu'elle caractérise, et troisièmement, que cette particularisation se fait soit à travers une expression nominale (*le courage de Pierre*), soit au moyen d'une construction prédicative (*Pierre est courageux*, *Pierre a du courage*).

Nous ne pouvons qu'y souscrire en citant au passage J. Kuryłowicz: "C'est le groupe entier *rose rouge* qui se rapporte à la réalité directement, tandis que *rouge* ne la vise qu'à travers le complexe syntaxique" (*Esquisses linguistiques*, p. 183). Il rappelle en outre W. Porzig qui dit que les abstraits ramassent une proposition en un groupe syntaxique, p.ex. *le roi est mort* > *la mort du roi*.

Le chapitre III est résumé par un schéma que nous reproduisons à la page 82.

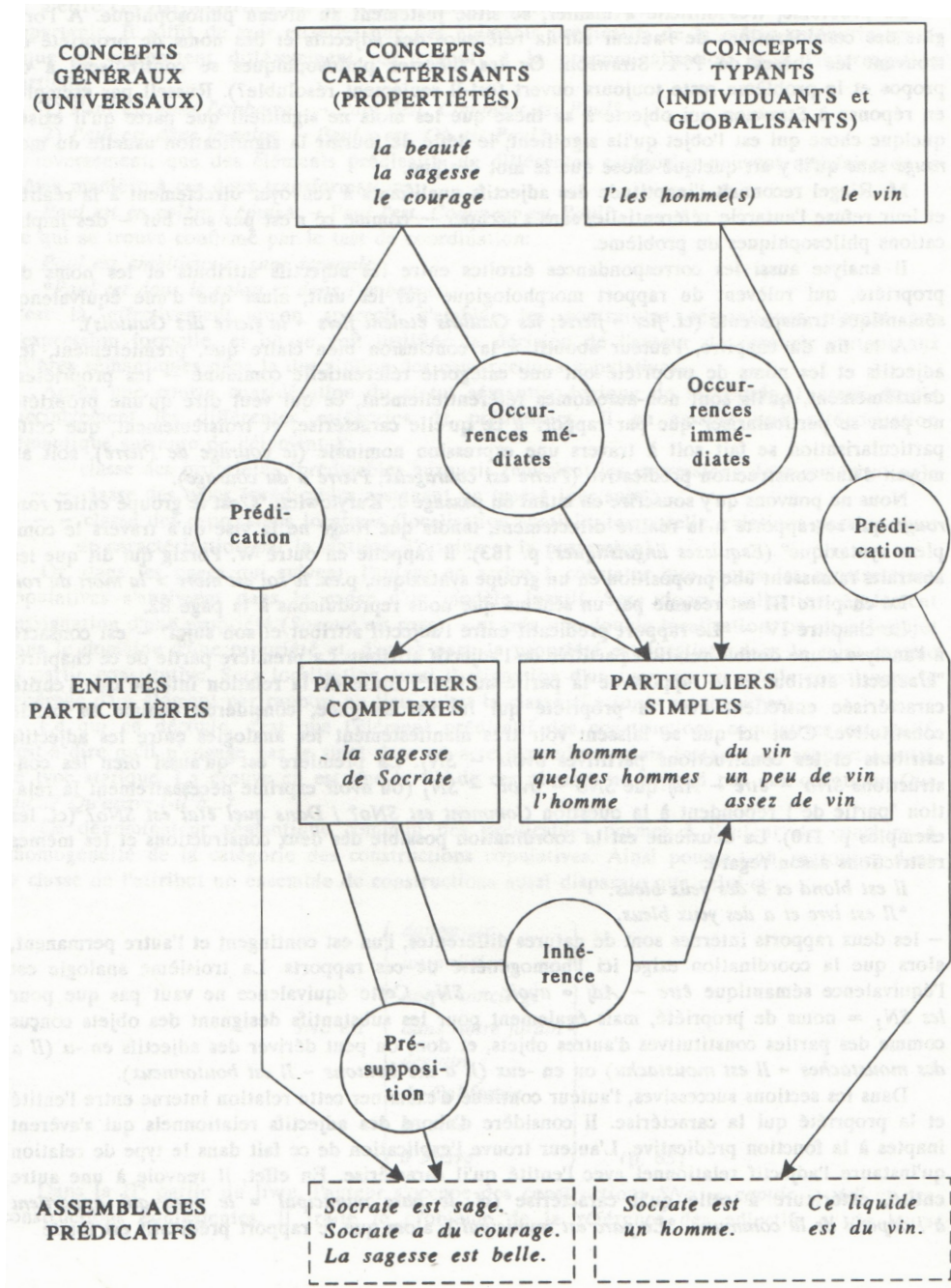
Le chapitre IV – "Le rapport prédicatif entre l'adjectif attribut et son sujet" – est consacré à l'analyse d'une double relation partitive de l'adjectif attribut. La première partie de ce chapitre, "L'adjectif attribut et le rapport de la partie au tout", traite de la relation interne que l'entité caractérisée entretient avec la propriété qui lui est assignée, considérée comme sa partie constitutive. C'est ici que se laissent voir très manifestement les analogies entre les adjectifs attributs et les constructions partitives *avoir* – SN_1 . La première est qu'aussi bien les constructions SNo – *être* – *Adj* que SNo – *avoir* – SN_1 (où *avoir* exprime nécessairement la relation "partie de") répondent à la question *Comment est SNo? / Dans quel état est SNo?* (cf. les exemples p. 110). La deuxième est la coordination possible des deux constructions et les mêmes restrictions à son regard:

Il est blond et a des yeux bleus.

**Il est ivre et a des yeux bleus.*

– les deux rapports internes sont de natures différentes, l'un est contingent et l'autre permanent, alors que la coordination exige ici l'homogénéité de ces rapports. La troisième analogie est l'équivalence sémantique *être* – *Adj* ≡ *avoir* – SN_1 . Cette équivalence ne vaut pas que pour les SN_1 = noms de propriété, mais également pour les substantifs désignant des objets conçus comme des parties constitutives d'autres objets, et dont on peut dériver des adjectifs en *-u* (*Il a des moustaches* → *Il est moustachu*) ou en *-eux* (*Il a des boutons* → *Il est boutonneux*).

Dans les sections successives, l'auteur continue d'examiner cette relation interne entre l'entité et la propriété qui la caractérise. Il considère d'abord des adjectifs relationnels qui s'avèrent inaptes à la fonction prédicative. L'auteur trouve l'explication de ce fait dans le type de relation qu'instaure l'adjectif relationnel avec l'entité qu'il caractérise. En effet, il renvoie à une autre entité, extérieure à celle qu'il caractérise (cf. *le parc municipal* ≡ *le parc qui appartient à / dépend de la commune*. **Le parc est municipal.*), alors que le rapport prédicatif est fondé



sur une relation intrinsèque entre l'adjectif attribut et son sujet. L'auteur relie l'inaptitude des adjectifs relationnels à figurer dans la construction attributive à une autre contrainte qui, dans la littérature de l'objet, n'a pas été jusque là relevée, à savoir celle qui interdit d'associer à un adjectif relationnel un nom de propriété correspondant, comme c'est le cas pour les adjectifs attributs (*Pierre est courageux. Le courage de Pierre.* mais *La crise *(est) ministérielle. *La ministérialité de la crise.*)

Dans la suite, on passe à l'examen de l'inaptitude de l'adjectif attribut à admettre des sujets spécifiques indéfinis. L'auteur fournit quelques explications nouvelles à ce propos. Il dit que seuls les prédicats établissant un rapport entre le sujet et d'autres entités (un rapport forcément extérieur) peuvent l'introduire dans l'univers de discours et permettre au locuteur d'identifier son référent. Entretenant un rapport interne avec le sujet, l'adjectif attribut n'implique aucun rapport avec l'univers de discours. Il ne permet donc pas d'ancrer un sujet indéfini dans cet univers.

La deuxième partie du chapitre, "L'adjectif attribut et la participation à une propriété", est orientée vers l'autre aspect de la même relation: l'auteur s'occupe de la participation de l'entité à la propriété qui la caractérise. En un premier temps, il assimile les propriétés aux substances globalisantes, assimilation qui se fonde sur le fait que les unes comme les autres sont conçues comme des totalités continues fragmentables en parties discontinues (p.ex. l'eau distribuée par différents endroits où elle existe, le courage distribué sur tous les individus qu'il caractérise).

En un deuxième temps, l'auteur oppose les substantifs individuants aux substantifs globalisants (termes qu'il emprunte à G. Kleiber), couple qui correspond aux traits [\pm *continu*], pour en arriver à la distinction de la quantification discrète caractérisant les premiers et non discrète caractérisant les seconds, dont les noms de propriété. On examine ultérieurement quelques constructions où les noms de propriété sont quantifiés partitivement, telles *SNo – avoir – du/de la – Npr.* (*Ça*), *c'est du/de la – Npr.* *SNo – être – d'un/une – Npr – Adj.* *SNo – être – en/dans – (Dét) – Npr – (Adj).*

La III^e partie du livre interprète la syntaxe de l'adjectif attribut en définissant la construction *SNo – être – Adj* à l'aide des propriétés syntaxiques de ses constituants et en examinant, par la suite, des unités appartenant à d'autres catégories grammaticales susceptibles de fonctionner comme des adjectifs qualifiants.

Le V^e chapitre – "La construction de surface *SNo – être – Adjectif*" – commence par une caractéristique de ces trois constituants syntaxiques. Pour ce qui est de leur ordre, l'auteur démontre au moyen de trois critères que *SNo* fonctionne comme thème et *être – Adj* comme propos, sauf les cas de topicalisation où l'adjectif attribut devient thème, et celui où l'antéposition de l'adjectif constitue une contrainte syntaxique (*quelque ... que, si ... que, tout ... que*).

Les constructions attributives à sujet propositionnel constituent le centre d'intérêt des pages qui suivent. L'auteur y examine successivement les complétives et les infinitives sujets, ainsi que les constructions impersonnelles de l'adjectif attribut. Si les premières sont peu fréquentes et peu naturelles en français (cf. p. 154), les secondes, auxquelles on aboutit d'ailleurs par une extraposition de la complétive sujet, sont tout à fait usuelles (*Que P/Pinf – être – Adj → Il(ce)ça – être – Adj – que P/de Pinf*). Ainsi donc, la classe générale des adjectifs attributs se trouve-t-elle divisée en adjectifs susceptibles d'avoir un sujet complétif ou infinitif et ceux qui ne le sont pas. Les premiers se répartissent à leur tour en deux sous-ensembles: les adjectifs à sujet [+propositionnel] et ceux à sujet [\pm propositionnel]. Or, l'auteur cite parmi les premiers l'adjectif *vrai* qui semble, selon nous, admettre également d'autres formes de *SN* (cf. *L'information était vraie* – où le *SN* n'est même pas une forme nominalisée d'une éventuelle complétive sujet). Il paraît que d'autres adjectifs cités ici peuvent également accueillir des sujets non propositionnels.

Le dernier chapitre du livre, "Le paradigme morphosyntaxique des adjectifs attributs", décrit les autres catégories qui peuvent se substituer à l'adjectif attribut. Ainsi, les emplois adjectivaux du participe présent révèlent beaucoup de propriétés confirmant son statut adjectival. Les formes en *-able/-ible* sont décrites comme des adjectifs verbaux au même titre que les précédentes. Quant aux participes passés qui sont aussi employés attributivement, l'auteur apporte des précisions en disant que seuls les

participes passés des verbes transitifs directs causatifs-résultatifs "qui modifient les caractéristiques jugées saillantes de leur objet" (p. 184), et ceux des verbes essentiellement pronominaux et de certains verbes intransitifs perfectifs peuvent assumer cette fonction.

Les dernières pages du livre sont consacrées aux constructions où la fonction d'attribut est assumée par un substantif. Après une courte considération des adjectifs substantivés qui ne sont qu'une réduction de la construction *N - Adj*, l'auteur s'arrête un peu plus longuement sur l'emploi adjectival des substantifs. Il y distingue deux types d'emplois adjectivaux répondant aux schémas phrastiques *SNo - être - (Adv) - N_i* et *SNo - être - (un) - N_i*, dont il analysera les propriétés sémantiques et le comportement syntaxique.

A la fin, l'auteur signale le problème des expressions prédicatives non copulatives qui équivalent sémantiquement à la construction attributive de l'adjectif. Ces constructions verbales "oscillent le plus souvent entre une lecture événementielle et une lecture stativale" (p. 205) (cf. *Il boit* ≡ *Il est alcoolique*, *ne pas entendre* ≡ *être sourd* etc.).

L'ouvrage de M. Riegel constitue une synthèse des problèmes liés à la notion d'attribut, problèmes étudiés déjà antérieurement, mais éparés tout au long de la littérature linguistique. L'auteur a le mérite de poser directement cette problématique si complexe, sans chercher à esquiver la solution des questions les plus redoutables et ambiguës (comme celles du statut linguistique de l'attribut et de la référence des adjectifs et des noms de propriété).

La présentation synthétique, au début du livre, des thèses principales de différents linguistes à propos de l'attribut et, dans la suite, de l'adjectif qualifiant, permet de comparer ces conceptions et de prendre une attitude envers celle forgée par l'auteur. M. Riegel élabore avec soin son modèle descriptif en prêtant plus d'attention entre autres au mode d'articulation de la sémantique et de la syntaxe, tellement discuté dans la linguistique contemporaine.

On ne s'étonnera pas de la part importante qu'occupent dans cette étude les noms de propriété, vu leurs correspondances étroites avec les adjectifs, que l'auteur met en évidence dans toute la II^e partie, centrale du livre.

L'appareil terminologique de base ainsi que les procédés d'analyse linguistique sont ceux de la sémantique générative. Le tout se situe sur un double plan de référence et de prédication, conformément à la thèse de P. F. Strawson qu'il y a essentiellement deux tâches que le langage doit accomplir: celle d'identification et celle d'attribution. Le III^e chapitre s'appuie presque entièrement sur les théories de ce philosophe (et notamment sur "Individuals").

Pour ce qui est du terme d'attribut, remarquons que J. Kuryłowicz, en 1948 déjà, s'en servait au sens de l'épithète et qualifiait l'emploi de l'adjectif dit attribut de *prédicatif*. On sait bien que rien n'est pourtant changé dans la tradition grammaticale française, surtout scolaire, qui continue à maintenir cette nomenclature. La proposition de M. Riegel de substituer un autre mot à attribut (p. ex. *prédicatif*), même si elle n'a rien d'exceptionnellement nouveau, n'est donc pas sans intérêt, d'autant plus que la plupart des linguistes paraissent également s'accommoder de ce conservatisme terminologique.

On ne peut faire moins que d'apprécier le style de ce livre. La clarté dans l'exposition des idées, leur enchaînement logique et naturel, la concision, le manque absolu de bavardages sont les principales qualités de ce travail qui font qu'il est recommandable non seulement au lecteur-spécialiste, mais aussi aux étudiants et, *a fortiori*, aux étudiants étrangers en langue française. Ils pourront y trouver la solution de quelques problèmes présentant des difficultés particulières dans l'apprentissage du FLE (citons à titre d'exemple l'incompatibilité des adjectifs attributs avec les sujets indéfinis, l'inaptitude des adjectifs relationnels à la fonction prédicative, la quantification partitive des noms de propriété et des substantifs globalisants etc.). La lecture de ce livre sera d'une utilité non négligeable.

Piotr Drzymała